

INDEX 2024



Egalité professionnelle

COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

79/100

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

Contact :
dgcl-index@dgcl.gouv.fr

Score global



1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires



2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent



3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus / promouvables)



4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations



Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale

Indicateur 1 :		
Écart global de rémunération en équivalent temps plein entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires, par filières et catégorie hiérarchiques équivalentes		
Nombre de fonctionnaires hommes : 1 619		Indicateur 1 calculable
IND 1.1.1'!G385		
Nombre de fonctionnaires femmes : 2 971		
IND 1.1.1'!H385		cf INDEX_AIDE
Indicateur 1	2,9% d'écart en valeur absolue	

Indicateur 3 :		
Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes		
IND 1.9.5 - 1.9.6.1'!B25+'!B26 IND 1.9.5 - 1.9.6.1'!C25+'!C26 Nombre d'hommes promus : 176 80 IND 1.9.5 - 1.9.6.1'!B25+'!B26 Nombre de femmes promus : 80 80 IND 1.9.5 - 1.9.6.1'!C25+'!C26	Indicateur 3 calculable	cf INDEX_AIDE
Indicateur 3	6,3% en pourcentage	

Indicateur 2 :		
Écart global de rémunération en équivalent temps plein entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent, par filières et catégorie hiérarchiques équivalentes		
IND 1.2.1'!R94+'!T94 IND 1.2.1'!S94+'!U94 Nombre de contractuels hommes : 527 178 IND 1.2.1'!R94+'!T94 Nombre de contractuels femmes : 178 178 IND 1.2.1'!S94+'!U94	Indicateur 2 calculable	cf INDEX_AIDE
Indicateur 2	3,8% d'écart en valeur absolue	

Indicateur 4 :		
Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations		
IND 1.9.5 - 1.9.6.1'!B25+'!B26 IND 1.9.5 - 1.9.6.1'!C25+'!C26 Nombre d'hommes : 5 5 IND 1.9.5 - 1.9.6.1'!B25+'!B26 Nombre de femmes : 5 5 IND 1.9.5 - 1.9.6.1'!C25+'!C26	Indicateur4 calculable	cf INDEX_AIDE
Indicateur 4	5	